

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0031280

135801

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2219 Société : RAT

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Saïdi Nohoud

Date de naissance : 15-11-45

Adresse :

Tél. : 0661214739 Total des frais engagés : 10000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. M. A. LAABBI
CARDIOLOGUE
Rés. RIBH "D" Angis Bd Bir Anzarah
Rue Caïd Achkar, (à Côté) de Agence INVI
Quartier Maârif - Casablanca
Tél: 0522 96 74 18 - Fax: 05 22 99 20 87

Date de consultation : /

Nom et prénom du malade : Saïdi Nohoud

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA / Ischémie cardiaque / Exibolalité / Anecdrome

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/10/2022	Holter Ecg 4th		1000 din	DR. M. A. LAADI CARDIOLOGUE Rés. AIBH "D" - Ang. Bd Bir Anzarane Rue Bd Achaia, la Côte de Agence INV Quartier Maârif - Casablanca Tél: 0522 90 70 38 - Fax: 05 22 99 20 8

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

A diagram of a dental arch (maxilla) showing the upper teeth numbered 1 through 8. A bracket labeled 'D' is positioned on the left side of the arch, covering teeth 1 and 2.

A diagram of a dental arch (maxilla) with 12 numbered teeth. The teeth are arranged in three rows: upper, lower, and lower. The numbers indicate the following tooth types: upper molars (8, 7, 6, 5, 4), upper premolars (3), upper incisors (2), lower incisors (1), lower premolars (1, 2), and lower molars (3). A vertical line passes through the center of the arch, with a downward-pointing arrow at the bottom labeled 'B'.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET DE CONSULTATION ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

عيادة فحص وتشخيص أمراض القلب والشرايين

Dr Mohamed Amine LAABI



الدكتور محمد أمين لعبي

CARDIOLOGUE

Cardiologie Générale et Interventionnelle

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

و علاج القلب التداخلي

NOM : SAIDI MOHAMED DATE: 31/10/2022

NOTE D'HONORAIRES

Holter ecg de 24 h = 1000 DH

Total = mille dirhams.

DR. M. A. LAABI
Rés. RIBH "D" Angle Bd Bir Anzarane
Rue Caid El Achart, (à Côté de Agence Inwi)
Quartier Maârif - Casablanca
Tél: 0522 99 20 88 - Fax: 05 22 99 20 87

Résidence RIBH "D" Angle Bd Bir anzarane Rue Caid El Achart, (A côté Agence Inwi) 1er étage Quartier Maârif - Casablanca
إقامة ربع «د» زاوية شارع بيرانزان وزنقة قائد الأشطر (قرب وكالة انبوي) الطابق الأول حي المعاريف - الدار البيضاء

Tél : 05 22 99 20 88 - Fax : 05 22 99 20 87 - Urgence : 06 55 12 73 13 - Email : DrAmineLaabi@gmail.com

N° d'autorisation : 11010 - N° de Patente : 35802624

CENTRE HOLTER :

Analysé par :
Date de l'examen (Temps) :

PATIENT : SAIDI
Prénom : MOHAMED
Date de naissance : 15/11/1945
Age : 76 ans
Sexe : M
Poids : 0 kg Taille : 0 cm
n° ID :
Service :

Indication(s) : EXITABILITE AURICULAIRE

ECG de base : RRS
Traitement(s) : TENORMINE 100 TAREG 160 CARDIOASPIRINE100 TAHOR 10

RESULTATS (Tous)

FREQUENCE CARDIAQUE : (Nombre total de QRS : 73001) (Temps Heure : 23:10)

Moyenne : 53 bpm FC Max : RR Max : 1810 ms à (1)21:30:27
Jour (08:00 - 21:00) : 57 bpm FC Min : 34 bpm à (1)04:05:24 RR Min : 220 ms à (1)09:17:54
Nuit (23:00 - 06:00) : 48 bpm

BRADYCARDIE : 82

Durée totale : (1)03:11:58 (13.8%)
1/ à (1)07:13:34 : 34bpm (1)00:06:50
2/ à (1)02:33:03 : 36bpm (1)00:24:57
3/ à (1)05:33:33 : 35bpm (1)00:12:12

PAUSES : 0

PERIODES LONGUES : 1

1/ à (1)19:57:52 RR = 1795ms

EVENEMENTS VENTRICULAIRES :

EXTRASYSTOLES :
Isolées : 45 0.1 %
Doublets : 2 0.0 %
Salves : 1 0.0 %
Total : 54

BI & TRIGEMIN. : 0 & 0

TACHYCARDIE : 0

EVENEMENTS SUPRAVENTRICULAIRES :

EXTRASYSTOLES : BI & TRIGEMIN. : 71 & 128
Isolées : 4479 6.1 % Durée totale : (1)00:42:46
Doublets : 179 0.2 % 1/ à (1)02:34:21 : Durée : (1)00:00:33
Salves : 39 0.1 % 2/ à (1)02:35:32 : Durée : (1)00:00:30
Total : 4962 3/ à (1)05:55:09 : Durée : (1)00:00:28

TACHYCARDIE : 0

RR INSTABLE : 17

Durée totale : (1)09:39:03 (41.5%)
1/ à (1)03:06:08 : Durée : (1)02:28:02
2/ à (1)14:16:38 : Durée : (1)01:32:30
3/ à (1)07:18:51 : Durée : (1)00:53:11

COMMENTAIRES

ENREGISTREMENT HOLTER SUR 24 HEURES. RYTHME SINUSAL.

EXITABILITE AURICULAIRE A TYPE ESA AVEC QUELQUES EPISODES BIGEMINES. QUELQUES QUADRUPLETS AURICULAIRES SANS EPISODES DE FIBRILLATION AURICULAIRE NOTE.

PAS DE TROUBLES DU RYTHME VENTRICULAIRE.

PAS DE BLOC AURICULO-VENTRICULAIRE.

PAS DE PAUSE SINUSALE.

*Dr. M. ALAABI
CARDIOLOGUE
Rés. RISH 4th fl. Ang. Bd Bir Anzarane
Casablanca
Tél: 0522 99 20 87*

PARAM. D'ANALYSE :

Date de pose : 31/10/2022 à 13:37 Durée : 23:14:07 N° ENREGISTREUR : S111051313502C
Temps minimum de pause : 2500ms Bradycardie < : 45bpm
Prématurité supraventriculaire < : 75% Tachycardie supraventriculaire > : 150bpm
Prématurité ventriculaire < : Désactivé Tachycardie ventriculaire > : 50bpm